

16 mar 2007 -16:00

Appartient à [Conseil des ministres du 16 mars 2007](#)

Supplément d'allocations familiales

Octroi d'un supplément d'allocations familiales aux chômeurs qui entament une activité indépendante

Octroi d'un supplément d'allocations familiales aux chômeurs qui entament une activité indépendante

Sur proposition de M. Rudy Demotte, ministre des Affaires sociales, et Mme Sabine Laruelle, ministre des Classes moyennes, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal octroyant un supplément d'allocations familiales en faveur du chômeur qui entame une activité indépendante. Le projet vise à octroyer, pendant deux ans, aux chômeurs qui entament une activité indépendante, le supplément auquel ils auraient pu prétendre en qualité de chômeurs.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Sabine Laruelle, ministre des
Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de
l'Agriculture
Avenue de la Toison d'or 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 250 03 03
<http://www.sabinelaruelle.be>